

Forum de santé numérique: des éléments de cybersanté décisifs

# Encore en train de planifier ou déjà connecté?

Des augures de tous bords flairent un énorme potentiel d'économies lorsque le mot cybersanté est prononcé. Un certain nombre de communautés sont déjà en train de jeter les bases d'une mise en réseau des patients avec les prestataires, et cela en amont du dossier électronique du patient. Quelles sont ici les démarches les plus prometteuses et quelles solutions informatiques sont à même de les accompagner efficacement? A l'Hôpital cantonal de Lucerne, des experts ont apporté des réponses à ces questions. Nous en prélevons quelques pépites. Le prochain «clinicum» en présentera encore davantage.

«La mise en réseau dans le domaine de la santé signifie une optimisation de processus de soins par l'amélioration de la communication», a martelé Silvio Frey, responsable Sales et Marketing Health, Poste CH SA. La Poste a relevé le défi de la cybersanté en mettant au point des solutions innovantes dès la première heure. Grâce à ses modules «vivates», les différents acteurs du secteur de la santé sont en mesure de partager les données des patients. Avec des prestations et des produits innovants, la Poste s'engage en faveur de l'extension des services électroniques de santé. C'est en collaboration avec le canton de Genève que la Poste s'est

affirmée comme une pionnière de la cybersanté, en développant le tout premier dossier électronique du patient conforme à la Stratégie eHealth Suisse. Plusieurs cantons s'en remettent d'ores et déjà à la fiabilité des solutions de la Poste en matière de cybersanté.

### Echange sécurisé des données des patients

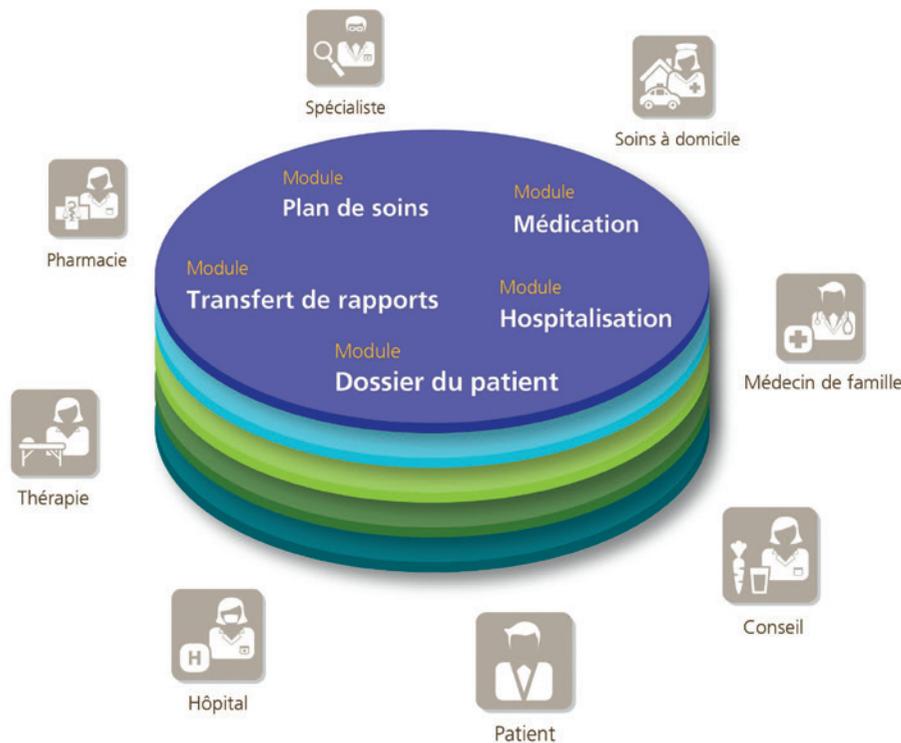
L'offre de la Poste en matière de cybersanté recouvre un catalogue de services complet et flexible. Les modules vivates répondent aux exigences spécifiques des divers acteurs du

secteur de la santé, de la transmission simplifiée jusqu'à l'échange accéléré en passant par l'archivage des données des patients.

L'exploitation sécurisée, efficace et simplifiée des données bénéficie aux hôpitaux, aux médecins, aux pharmacies, aux structures extra-hospitalières, au personnel soignant, aux laboratoires et à d'autres acteurs encore, et ce pour le bien des patientes et des patients. Les patients peuvent consulter leurs données à tout moment et décider eux-mêmes des droits d'accès à octroyer aux différents acteurs. La protection des données et la sécurité des procédures d'accès sont

vivates assure la mise en réseau numérique des acteurs de la santé tout autour des patients.





**Dossier du patient:**

Accès aux données du patient dans le respect de la protection des données

**Hospitalisation:**

Simplicité et efficacité de l'hospitalisation

**Médication:**

Une médication fiable grâce à des prescriptions claires

**Plan de soins:**

Une coordination efficace des soins

**Transfert de rapports:**

Transfert sécurisé des documents médicaux

vivates: la plateforme d'échange et de partage de données en matière de cybersanté de la Poste

garanties à tout moment. La Poste a recours à des technologies de pointe et veille à ce que l'exploitation des données soit en tout point respectueuse des dispositions légales en vigueur.

**Une structure modulaire pour des solutions taillées sur mesure**

La structure modulaire de vivates permet aux acteurs du secteur de la santé de composer des solutions ajustées à leurs besoins. Tous les modules vivates permettent aux médecins, aux hôpitaux, aux autres professionnels de la santé ou aux patients eux-mêmes d'obtenir un accès sécurisé, rapide et simplifié aux données médicales. Que ce soit pour les traitements, la prescription de médicaments, les hospitalisations ou la coordination des soins entre les acteurs du secteur de la santé, vivates met en réseau les acteurs médicaux autour du patient.

**L'hospitalisation – sans rupture de support et en toute sécurité**

Le module vivates Hospitalisation permet aux hôpitaux d'assurer les admissions sans rupture de support: les médecins peuvent inscrire directement leurs patients au moyen du logiciel de leur cabinet, via le portail Internet ou comme par le passé, par fax, lettre ou e-mail.

Lorsque le module vivates Hospitalisation est intégré au logiciel du cabinet du médecin réfé-

rent, il reprend automatiquement les données administratives du patient et les informations disponibles aux fins d'hospitalisation. Le médecin sélectionne l'hôpital ou une clinique, fixe les dates d'admission et transmet les données de l'hospitalisation d'un clic de souris. Si les hospitalisations sont transmises par fax, par courrier ou par e-mail, la solution de la Poste les numérise dans le respect de la protection des données et saisit les informations dans le système de gestion des médecins référents. L'hôpital reçoit toutes les informations sans rupture de support dès le premier jour. Le module vivates Hospitalisation permet aux collaborateurs de l'hôpital de vérifier les documents et de les transmettre aux systèmes des cliniques (Affinity Domain vs communication orientée). Le statut de l'hospitalisation peut être consulté à tout moment. Au terme de l'hospitalisation, le module transmet au médecin référent le rapport de sortie d'hôpital du patient par voie électronique ou, s'il le souhaite, par courrier ou par fax.

**Une meilleure coordination interdisciplinaire**

Le module vivates Plan de soins favorise la coordination interdisciplinaire des soins ambulatoires et hospitaliers et offre en permanence une vue d'ensemble actuelle des soins dispensés aux patientes et aux patients. vivates Plan de soins permet aux structures extra-hospitalières ainsi qu'aux professionnels du soin de suivre

à tout moment la progression du traitement. Les programmes de traitement et les données médicales des patients sont archivés ensemble et mis à disposition. Ces données peuvent être coordonnées et tenues à jour facilement.

La coordination interdisciplinaire commence par l'ouverture d'un plan de soins vivates; il suffit au médecin traitant de retrouver son patient sur la plateforme vivates ou de l'enregistrer. Lors de l'élaboration du plan de soins, il définit les mesures individuelles avec le patient puis, avec l'accord de celui-ci, il met ces informations à la disposition du personnel soignant et de l'hôpital. Les diagnostics et les traitements prévus sont documentés et immédiatement accessibles à l'ensemble du personnel soignant. Le personnel soignant a accès au plan de soins en continu et où qu'il se trouve et enregistre les données des traitements prescrits.

Grâce au module vivates Plan de soins, les différents acteurs sont informés en permanence de l'évolution des données vitales, de l'état d'une blessure, de l'état de santé d'un patient, de son traitement médicamenteux et de son alimentation.

**Une plus grande sécurité des médicaments**

Le module vivates Médication confère plus de sécurité à la prescription de médicaments.

Il prévient les erreurs de médication et permet de contrôler les interactions entre composants de médicaments actuels ou nouvellement prescrits. Les médecins traitants bénéficient d'une vue d'ensemble de tous les médicaments prescrits et administrés. Le patient ou le personnel soignant peuvent consulter et imprimer le plan de médication actuel à tout moment. La prescription électronique peut être établie et ajustée en toute simplicité à partir du logiciel du cabinet médical. vivates Médication prévient les confusions et contribue à améliorer les conseils en pharmacie grâce à des informations exhaustives sur les différents médicaments. Les nouveaux médicaments prescrits sont repris à partir du logiciel du cabinet médical ou directement saisis dans le module de service. Le personnel soignant a la possibilité de documenter une éventuelle intolérance et d'en informer le médecin à l'origine de la prescription.

### vivates Dossier du patient

Ce module central garantit que le patient et tous les spécialistes de la santé auxquels il a octroyé un accès peuvent consulter ses données médicales, vaccins, diagnostics, allergies, intolérances ou rapports sur les hospitalisations par exemple. Grâce au dossier électronique du patient, les données des patients peuvent être consultées à tout moment et indépendamment du lieu. Le patient octroie lui-même les droits d'accès à ses données personnelles. En cas d'urgence, un médecin sans droit d'accès explicite peut néanmoins accéder à ce dossier sous réserve de respecter un cadre légal strict. L'accès d'urgence est automatiquement communiqué au médecin de famille enregistré et porté dans le même temps au dossier du patient. Le patient décide lui-même des personnes habilitées à consulter ses données médicales et le cas échéant, des informations qui leur sont accessibles. Le dossier du patient de la Poste répond aux recommandations de eHealth Suisse et il est entièrement conforme aux dispositions de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEIP).

### Transfert sécurisé des documents médicaux

Quant au module vivates Transfert de rapports, il offre une alternative sécurisée à la transmission des documents médicaux, envoyés jusqu'à présent par fax, par courrier ou par e-mail. Il peut être intégré à tout moment au module vivates Dossier du patient. Avec vivates Transfert de rapports, les patients peuvent transférer des rapports en toute simplicité sans octroyer de droits d'accès spécifiques puisque cette transmission – de la même manière qu'un fax – s'inscrit dans

le cadre d'un traitement. Ce module n'est pas seulement pourvu d'un système de gestion sécurisée des droits d'accès, il comporte aussi des fonctions de base essentielles à la cybersanté et peut être intégré à tout moment au module vivates Dossier du patient sans nécessiter d'adaptation au niveau de l'environnement informatique.

### Faire progresser activement la prise en charge intégrée

L'unité eHealth de la Poste joue un rôle primordial dans la mise en œuvre de projets importants dans la création de réseaux numériques en Suisse. En plus des projets en cours dans les cantons de Genève, de Vaud et du Tessin, la Poste a remporté deux appels d'offres indépendants pour des systèmes d'hospitalisation électroniques des hôpitaux cantonaux d'Aarau et de Baden. A la différence des projets menés dans les cantons de Genève, du Tessin et de Vaud qui ont été lancés au niveau cantonal, ce projet permet à la Poste d'obtenir pour la première fois une adjudication publique directement attribuée par des hôpitaux.

Le canton d'Argovie est lui-même très impliqué: à l'automne 2014, 140 partenaires du secteur de la santé se sont retrouvés à Aarau à la manifestation de lancement du Masterplan Integrierte Versorgung Aargau 2017 (MIVAG 17) qui est placé sous la devise «Mieux connectés – une meilleure santé pour tous». Un sondage effectué précédemment l'a montré: la connexion est à l'ordre du jour. Depuis, des objectifs fermes ont été formulés:

- directives claires pour une prise en charge intégrée
- éviter les temps d'attente
- éviter les surcharges liées au temps et au mode
- affectation de ressources lorsqu'elles deviennent nécessaires
- équilibrage de la charge de travail des salariés impliqués
- planification de la fourniture de prestations
- possible automatisation (partielle) de l'exécution

La prise en charge intégrée en Argovie complète de manière idéale la formation de la communauté de référence de cybersanté Health 15 au sein de laquelle les hôpitaux cantonaux d'Aarau et de Baden, l'hôpital de Zofingen et le réseau médical Argomed endossent un rôle de pionniers. Les deux projets représentent des attentes centrales du Département de la santé et des affaires sociales du canton d'Argovie. – «Pour la mise en œuvre d'un réseau efficace, il y a

un point essentiel», a souligné Silvio Frey, «Pour soutenir les processus de la prise en charge intégrée et coordonnée, il faut un système ICT spécifique qui puisse planifier, piloter et contrôler les processus de travail. Il est nécessaire de disposer d'un outil de gestion des workflows (WFM) performant, car le dossier électronique du patient constitue tout bonnement une source de données virtuelle, basée sur des documents, mais de nature passive.»

### 100% compatible avec IHE et avec les prescriptions de eHealth Suisse

vivates, l'offre de prestations de cybersanté de la Poste est parfaitement appropriée. C'est le seul système à être 100% compatible avec IHE et avec les prescriptions de l'organe de coordination de la Confédération et des cantons, eHealth Suisse. Un dossier électronique du patient peut y représenter un élément central sur la base de services back-end IHE sécurisés.

### Une démarche systématique dans l'intérêt des patients

Le potentiel d'économies annuel s'élève à un montant annuel récurrent de 1.55 milliards de francs\*: eHealth est ainsi rentable, tant pour les patients que pour l'ensemble des acteurs du secteur de la santé. L'adoption d'une démarche systématique est déterminante. Silvio Frey a résumé les points essentiels de la manière suivante:

- le dossier électronique du patient n'est pas l'outil pour l'échange d'informations et la communication de données.
- Il faut pour cela un outil de gestion des workflows (WFM).
- Le dossier électronique du patient constitue la base de données idéale pour un outil WFM.
- Un outil WFM devrait être établi dans un Affinity Domain IHE.
- Une communauté de référence eHealth devrait proposer un outil WFM pertinent à ses acteurs.
- La question se pose de savoir si la communauté instituée par la LDEIP doit être simultanément la communauté pour l'information et la communication de données ou si une organisation faitière doit coordonner les deux communautés sous l'aspect stratégique et opérationnel.
- La réponse à la question concernant le financement d'un outil pour l'information et la communication des données est aussi difficile à apporter que son homologue relative au dossier électronique du patient lui-même.

\* Sources: Office fédéral de la statistique, la Poste suisse